

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1092

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

447 722 844 RCS Paris.

SETC.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 115000.00 EUR.

Adresse : 20, rue du Sentier, 75002 Paris.

Précédent propriétaire : 447 722 844 RCS Paris. **SETC.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SJGF Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 20 rue du Sentier 75002 Paris Capital : 30489.80 EUR Numéro unique d'identification : 408024016 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : SETC Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 20 rue du Sentier 75002 Paris Capital : 115000.00 EUR Numéro unique d'identification : 447722844 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 7401476.04 EUR - passif de 6148943.21 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L.236-3, II, 1°, du Code de commerce et dès lors que la société absorbante SJGF, détient et détiendra la totalité des parts sociales représentant la totalité du capital de la société absorbée SETC, il ne sera procédé à l'échange des parts sociales de la société absorbée SETC contre des actions de la société absorbante SJGF. Il n'y aura donc pas lieu à émission d'actions de la société absorbante SJGF contre les parts sociales de la société absorbée SETC, ni à augmentation du capital de la société absorbante SJGF. En conséquence, il n'y a pas lieu à déterminer un rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : Néant . Date du projet commun de fusion : 20.01.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SJGF : 21.01.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société SETC : 21.01.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..